Michel Tozzi, didacticien de l'apprentissage du philosopher

Résumé - Le programme d'enseignement moral et civique français préconise des discussions à visée philosophique, pour atteindre les deux objectifs de ce programme 1) Développer le jugement moral des élèves, car on peut y aborder les concepts-clefs de la morale et argumenter contradictoirement des dilemmes éthiques, dans un dispositif lui-même porteur de valeurs éthiques. 2) Les éduquer à la citoyenneté, car on peut y aborder les concepts de la philosophie politique, les questions socialement vives pour les citoyens, et développer par les rôles et les règles des comportements démocratiques. De plus, la DVP permet la réflexion philosophique dans toute son extension, sans tomber dans les pièges de la moralisation ou de la conformisation.

Mots-clefs : discussion à visée philosophique, enseignement moral et civique, jugement moral, éducation à la citoyenneté, dilemme éthique, comportement démocratique

Développer le jugement moral et la citoyenneté des élèves par la discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP)

La *Discussion à Visée Philosophique* (DVP) est l'une des modalités de philosophie avec les enfants, apparues en France dans les années 2000 autour d'Alain Delsol, Sylvain Connac et Michel Tozzi[1]. Le dispositif a évolué vers la DVDP (Discussion à Visée Démocratique et Philosophique), sous l'influence de la pédagogie coopérative. Il s'agit d'apprendre à penser par soi-même dans une « communauté de recherche » (M. Lipman), dans un cadre démocratique et avec des exigences intellectuelles (de problématisation, conceptualisation et d'argumentation) portées par l'enseigant-animateur,
Un « Enseignement Moral et Civique » (EMC)[2] s'est mis en place en France depuis la rentrée 2015, dont le programme pour l'école primaire et la 6e préconise de *mettre en œuvre des DVP*, à l'occasion de certaines notions ou questions, nommément : « les droits et les devoirs des élèves », « l'égalité de tous devant la loi », « des situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix », « la tolérance ou la moquerie », « le handicap », « les valeurs et les normes »... Cette recommandation présuppose que la DVP est l'un des moyens d'atteindre deux objectifs essentiels de ce programme : développer le jugement moral des élèves et les éduquer à la citoyenneté. Qu'en est-il de ces ambitions ?

I) L'intérêt de la discussion à visée philosophique (DVP) pour l'enseignement moral et civique

A) La DVP peut contribuer au développement du jugement moral de l'enfant

Le *développement du jugement moral* est un axe fondamental du programme, accentuant son caractère réflexif : « La formation du jugement moral doit permettre de *comprendre et* de *discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie* ». Si l'intégration de l'individu

[1] Le descriptif du dispositif est en page d'accueil de mon site : www.philotozzi.com
Cliquez sur : « Animer une discussion à visée philosophique en classe ».
[2] Voir le programme d'EMC sur le site :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90158

en tant que (futur) citoyen dans la République est affirmée (enseignement civique lié à l'enseignement moral), la formation morale de *l'homme* l'est tout autant. Le nouveau programme prend acte de la pluralité des options morales possibles pour l'individu e démocratie, et en appelle à la *réflexivité* devant la complexité des choix éthiques auxquels il est confronté, à la nécessité de confronter ses critères de choix à d'autres personnes d'où la nécessité de les argumenter. L'originalité du programme est d'articuler cette logique argumentative et délibérative de la formation du jugement avec une prise en compte de la sensibilité : « il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne ». C'est une nouveauté en France, où l'approche cognitive et conative l'emportait jusque-là sur l'approche sensible.
La DVP nous semble formatrice du jugement moral pour trois raisons.
.

1) On peut travailler philosophiquement dans une DVP les concepts-clefs de la morale

Le jugement moral est l'expression d'une prise de position sur une situation en référence à sa valeur. Il n'y a de jugement moral qu'avec la *conscience de valeurs* comme critères du jugement, et la *mise en relation normative* d'une question ou d'une situation donnée avec ces valeurs : « Que dois-je faire ? » (Kant).
La visée philosophique de la DVP implique la mise en œuvre de processus de *conceptualisation de notions* et de problématisation de questions. Or le programme d'EMC vise à traiter explicitement des principales notions de la morale. Certains concepts de philosophie morale sont dans le programme récurrents (on les retrouve dans les différents cycles) : « les valeurs et les normes, le jugement moral, les dilemmes moraux, l'approche du bien et du mal, du bon et du mauvais, le choix, la responsabilité, l'autonomie, la sanction, la critique du harcèlement, de la moquerie, la coopération, l'entraide, la tolérance, le respect (du corps, des idées, des différences, du handicap), l'intégrité de la personne, l'estime de soi, l'empathie, la politesse, la promesse, la confiance, la loyauté, l'émancipation, l'humanisme… ».
La DVP est l'occasion de travailler ces concepts par leur la mise en discussion :
- en approfondissant des *distinctions conceptuelles* de base : le bien et le mal, le bon et le mauvais, le bien et le juste, une norme sociale et une valeur éthique, la sympathie et l'empathie, la coopération opposée à la compétition etc. ; à l'enseignant de juger si la distinction entre éthique et morale lui semble prématurée au cycle 3…
- En montrant l'*articulation des notions* entre elles. Exemples : le choix implique la liberté, la liberté entraîne la responsabilité, la transgression génère de la culpabilité et des sanctions, le respect procède de la reconnaissance de la dignité ; la promesse, la loyauté et l'entraide sont des façons de se lier moralement aux autres ;
- en les *problématisant*. Exemples : passer d'une confusion entre liberté et désir à l'idée d'autonomie (se donner sa propre loi) ; envisager la sanction comme punition ou/et éducation ; le choix à la fois comme engagement et renoncement ; remarquer l'ambiguïté de la politesse, liant nécessaire dans les relations mais souvent hypocrisie ;
- en situant ces notions et leur articulation dans *les grands courants de la philosophie morale* : morale de la vie bonne (Aristote, 1994)[3], morale déontologique (Kant, 2011)[4], morale utilitariste (Stuart Mill, 2017)[5], morale minimaliste (R. Ogien, 2012)[6] etc. Il est utile d'étudier certains dilemmes moraux au crible de ces différentes conceptions…

[3] Aristote (1994), *L'éthique à Nicomaque* (Sld de Tricot J.), Vrin, Paris.
[4] Kant (2011) *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Vrin, Paris.
[5] Stuart Mill (2017), *L'utilitarisme*, Champs – Flammarion, Paris.

2) La DVP est aussi un moyen privilégié pour discuter contradictoirement sur des dilemmes éthiques

Le programme insiste pour la formation du jugement moral sur l'approche par des dilemmes moraux. Cette méthode nous semble pertinente, car le dilemme moral correspond bien à la complexité et à la difficulté réelle de certains choix, dans un contexte de nouveaux défis scientifiques, de sociétés individualistes et consuméristes, d'affaiblissement des autorités morales traditionnelles, d'incohérence entre le penser, le dire et le faire, d'éclatement des valeurs, de pluralisme des options, (ce qui exige une « sagesse pratique » selon P. Ricoeur[7]).
Le dilemme est une situation où se trouve une personne lorsqu'elle devrait faire A et B mais ne peut faire à la fois A et B, ce qui la contraint à choisir entre l'un ou l'autre, donc à ne pas remplir l'une de ses deux obligations. Le choix est donc problématique, douloureux, parce qu'il met en conflit deux solutions contradictoires, mettant par exemple en jeu deux valeurs d'égale légitimité, sans qu'aucune ne soit moralement évidente : il faut donc réfléchir et peser les solutions, et la communauté de recherche est le *lieu d'expression et de confrontation argumentée des différents choix envisagés*, entraînement privilégié à l'exercice du jugement moral, dans son *aspect rationnellement délibératif*[8].

L'utilisation de dilemmes moraux tirés de la littérature (exemple classique l'album *Yacouba*) ou de mythes (exemple l'anneau de Gygès), est une autre voie préconisée. Elle présente un avantage important pour l'EMC, car comme l'a montré E. Chirouter[9], les enfants s'identifient aux héros : le récit est pour eux une quasi expérience (P. Ricoeur, 1998), support fécond pour la réflexion collective. Ils *enracinent* ainsi *le dilemme dans leur sensibilité et leur imagination.* On peut penser au « choix cornélien » du Cid, privilégiant de venger l'honneur de son père mais perdant l'amour de Chimène ; Ulysse, préférant la fidélité à Pénélope à la vie heureuse avec la nymphe Calypso ; Socrate, choisissant de boire la cigüe conformément au tribunal de la Cité, alors qu'il peut s'enfuir ; ou Antigone, mettant l'obligation religieuse d'enterrer son frère au dessus de la loi de la Cité (ne pas enterrer un ennemi)…
Avec ces récits, le développement du jugement moral ne s'ancre pas seulement dans la raison, mais aussi dans la sensibilité. L'*articulation de la sensibilité par empathie et de la raison par argumentation* est ainsi mobilisée, conformément à deux orientations majeures du programme…

3) La DVP est enfin elle-même un dispositif porteur de valeurs éthiques communicationnelles

La DVP comme dispositif nous semble cohérent avec une formation morale, car elle met en scène des valeurs éthiques vécues et pratiquées dans son fonctionnement, et pas seulement proclamées : et l'on sait que l'on peut transmettre des valeurs sans les inculquer arbitrairement lorsqu'en les faisant vivre, elles sont reconnues dans leur ressenti comme désirables…

---

[6] Ogien R.(2012), *L'influence des croissants chauds sur la bonté humaine,* Le livre de poche, Paris.
[7] Ricoeur P. (1998) *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Paris.
[8] Tozzi M. (2014), *La morale, ça se discute*, A. Michel, Paris.
[9] Chirouter E. (2016), *Ateliers de philosophie en classe à partir d'albums jeunesse*, Hachette, Paris.

Quelle est donc cette éthique communicationnelle de la DVP ? Prendre autrui en considération comme un « interlocuteur valable », selon l'expression de J. Lévine[10], quelqu'un à qui, quel que soit son âge, l'on parle parce qu'il pense. Il y a dans ce rapport à autrui le respect de son corps, puisque la discussion maintient la distance entre les corps, suspend le passage à l'acte violent par la médiation de la communication verbale. Mais aussi respect de ses idées, tolérance à la différence et au pluralisme des points de vue, acceptation même des désaccords d'idées, dont on escompte des bénéfices intellectuels pour sa propre pensée par la mise en discussion de ces conflits sociocognitifs, au lieu de trancher le différend par des insultes ou des coups. Faire l'expérience du désaccord dans la paix maintenue est une expérience civilisatrice, quand les hommes n'ont souvent pour réponse au conflit que la guerre.
Sentiment aussi dans une DVP d'appartenance à une communauté de recherche sécure et confiante, où l'autre est un partenaire (exigeant) avec lequel on cherche dans un rapport de sens, et non un adversaire à combattre ou disqualifier dans un rapport de force, un coopérateur et non un compétiteur, un co-chercheur, ce qui renforce une estime réciproque.
Cet « esprit éthique » de la DVP n'a évidemment de sens que si son animateur est lui-même porteur dans sa pratique de valeurs comme l'émancipation intellectuelle et l'autonomisation de la pensée des formés, ce qui disqualifie le conditionnement idéologique (cohérence avec la valeur de laïcité), ou encore la sophistique, dont l'objectif de con-vaincre l'emporte sur le rapport à la vérité.
La DVP exclut aussi de son champ de fonctionnement le dogmatisme, comme conscience de posséder définitivement la vérité sans aucune discussion possible (le champ spécifique de la DVP est en effet celui du discutable) et de vouloir de manière sectaire convaincre (j'allais écrire convertir – pour leur bien !) les autres, ce qui peut mener au fanatisme… Mais il exclut tout aussi bien le relativisme absolu, qui a cessé de porter la vérité comme horizon, et n'a plus de raison d'argumenter ce que l'on tient même provisoirement pour acquis, et de continuer à chercher…

B) La DVDP peut par ailleurs **contribuer à développer la citoyenneté de l'élève** pour trois raisons

Alors que la civilité renvoie aux règles et comportements du bien vivre ensemble, la citoyenneté est juridiquement l'appartenance à une nationalité, avec les droits – et les devoirs - qui en découlent. L'EMC promeut au-delà de ce statut une *citoyenneté active*, qui vise la *participation* des élèves à la vie sociale et leur *engagement.*

1) On peut dans une DVP aborder les principaux concepts de la philosophie politique et en discuter

Il y a en philosophie politique, dont le cœur de la réflexion sont le pouvoir et l'Etat, et qui s'interroge sur le juste et le légitime, non seulement des notions-valeurs (Ex : la devise républicaine) mais des notions renvoyant à des connaissances, notamment juridiques (Ex : la séparation des pouvoirs, la hiérarchie juridique des normes, l'échelle des peines, les niveaux de citoyenneté). Il faut ici bien distinguer les connaissances (ex : les trois types de pouvoir en démocratie), que l'on n'invente pas, de ce qui se discute : la définition des notions (Ex : comment définir la justice, ou la fraternité ?) ou la réponse à des questions controversées (Ex : doit-il y avoir des limites à la liberté d'expression ?). La légalité du droit positif en tant que connaissance s'apprend (car « nul n'est censé ignorer la loi ») ; par contre sa légitimité se discute philosophiquement, et c'est le lieu de la DVP.

[10] Lévine J. et al (2015), *L'enfant philosophe, avenir de l'humanité*, ESF.

Relevons quelques concepts récurrents dans le programme: « Approche du juste et de l'injuste, l'esprit de justice, le droit, la loi, la règle, le règlement, les droits et les devoirs, le pouvoir, la sanction, la citoyenneté, le vote, l'intérêt particulier et l'intérêt général, le bien commun, la démocratie, la liberté, l'égalité (en particulier entre filles et garçons ; devant la loi), l'absence de toutes formes de discriminations (avec la critique des préjugés et stéréotypes : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie), la fraternité, la solidarité, la laïcité, le secours à autrui, l'engagement, la participation… ».

Dans une DVP, on peut :

- approfondir des *distinctions conceptuelles* de base et les interroger : juste et injuste, intérêt particulier et intérêt général, droit et devoir, responsabilité pénale et responsabilité civile, légal et légitime, démocratie directe et démocratie représentative, civilité et citoyenneté, homophobie et pédophilie, contravention, délit et crime…

- Montrer l'*articulation des notions* entre elles : liberté et responsabilité, pouvoir et responsabilité, transgression et peine, vote et représentativité, pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire (séparation et lien)…

- *Problématiser ces notions et leur distinction* : par exemple montrer la tension possible entre liberté et égalité, entre liberté et sécurité, entre égalité et équité, entre liberté politique et liberté économique, entre responsabilité et culpabilité, les limites de la liberté d'expression, les différentes conceptions de la laïcité, discuter la pertinence de l'opposition gauche/droite…
- Situer ces notions et la façon dont elles s'articulent dans *les grands courants de la philosophie politique.* Ex : le degré de liberté suivant le régime politique, les différentes conceptions de la justice (égalité, équité, mérite – par le résultat ou l'effort)…

2) On peut aussi, dans le cadre serein d'une DVP, discuter des questions « socialement et politiquement vives »

Le citoyen est quelqu'un qui a vocation à intervenir dans l'espace public de discussion sur les questions sociétales, c'est-à-dire celles qui font précisément controverse dans une société entre les individus, des groupes, les médias, et qui donnent lieu souvent à des lois suite aux débats publics (Ex : Comment concilier aspiration à la sécurité et droit à la liberté ?). C'est le rôle de l'école de les y préparer. Cela demande un certain doigté, si les questions sont chaudes (Ex : islamisme, terrorisme, question du genre, problèmes de bioéthique, environnementaux etc.) : à cause des réactions (prévisibles ou non) de certains élèves sur certains sujets, de l'obligation laïque de neutralité des enseignants sur ces questions vives, et en même temps de leur obligation de fournir, dans le cadre de l'EMC, des éléments de connaissances et des supports de réflexion en vue d'organiser des débats pluralistes sur les questions polémiques, pour les entraîner à un positionnement citoyen personnel au vu des arguments échangés.

3) Enfin, la DVP, particulièrement sous sa forme de DVDP, développe, dans son fonctionnement, des comportements démocratiques chez les élèves

Les élèves s'entraînent à exercer certaines fonctions : le président est responsable de la gestion démocratique de la parole selon des règles fonctionnellement justes : donner la parole à qui la demande, priorité aux moins-disants, tendre la perche aux muets ; le synthétiseur est responsable de la trace de son travail intellectuel ; le reformulateur est responsable intellectuellement et éthiquement de la fidélité à la pensée de ses camarades... Les élèves s'entraînent à exprimer leur point de vue dans un « espace public scolaire de discussion »,

avec l'exigence intellectuelle du « meilleur argument » (Habermas)[11]. Cette confrontation de points de vue différents dans le respect de l'expression de chacun instaure un *espace laïque de discussion*, qui répond bien à une éducation laïque de la morale et de la citoyenneté.

Surtout les valeurs démocratiques sont ici concrètement vécues, pas seulement proclamées : la *liberté de conscience et d'expression* sont garanties, ainsi que *l'égalité* formelle de tous à l'accès à la parole ; la coopération et l'entraide sollicitées matérialisent la *fraternité* dans le groupe (« On ne se moque pas ! »). Le président est juste parce que son *pouvoir* est *délégué* par le maître (et non résultat d'un rapport de force), il préside en fonction de *règles* (pas d'arbitraire personnel qui privilégierait ses camarades ou les leaders), règles qui à la fois l'autorisent et le protègent ; il peut à tout moment justifier la justice de sa présidence en montrant sa liste d'inscrits etc. On peut donc dire que dans son fonctionnement, *la DVDP institutionnalise dans son dispositif les valeurs de la République.*

II) Un exemple pour illustrer

Illustrons par un exemple ces finalités éthique et citoyenne. Alexandra Ibanès, professeur à l'école Beauséjour de Narbonne, a choisi un de mes ouvrages : *La morale, ça se discute.* Je lui ai demandé son témoignage…

A) La mise en œuvre

« Pourquoi ce livre ? Il présente un grand intérêt pédagogique pour les raisons suivantes.
1- Les quatre enfants qui discutent ont chacun leur identité sociale, culturelle et leur propre caractère. Le personnage du régulateur, le professeur Phil est à leur écoute et il reformule leurs pensées de façon constructive.
2- Le langage utilisé est celui des enfants lecteurs et les sujets abordés sont ceux qui les préoccupent (les enfants apprécient le concret des situations). Par ailleurs, dans les dialogues, ils trouvent des réponses à leurs questionnements.
3- Dans chaque chapitre qui correspond à une discussion, un encart destiné aux enfants, focalise le sujet en le reformulant très précisément, ce qui favorise la réflexion. Bien sûr, aucune de ces interrogations ne guide le penseur vers une réponse attendue. A la fin de chaque scénette, deux ou trois questions à visée philosophique sont proposées pour mieux accompagner les enfants sur le cheminement de leur pensée.
4- En effet, en aucun cas, *La morale, ça se discute* ne se veut… moralisateur. À travers les discussions engagées, l'auteur invite l'enfant à développer son esprit critique, à prendre de la distance par rapport à ses premières opinions, à argumenter, à renouveler ses idées pour imaginer le futur. Cet ouvrage permet à l'enfant de distinguer les sentiments et les opinions des arguments.
5- *La morale, ça se discute* est un livre pour tous. Il peut être lu par des personnes n'ayant pas l'habitude des pratiques philosophiques. Il est très appréciable pour les adultes de relancer ou prolonger les débats grâce à des dossiers accessibles qui leur permettent d'aller plus loin sur les valeurs présentées dans l'ouvrage »…
…
Comment utiliser cet ouvrage ?

[11] Habermas J. (2003), *L'éthique de la discussion et la question de la vérité*, Grasset.

« Les dialogues sont choisis en fonction de la vie de la classe. Dans un premier temps, les élèves lisent silencieusement les dialogues proposés, puis on procède à une lecture à voix haute.
Après s'être assuré de la bonne compréhension du texte, la DVP peut commencer avec ses règles de fonctionnement.
L'enseignant joue le rôle de secrétaire pour recueillir les paroles d'enfants, ce qui a pour avantage de recentrer le sujet ou de reformuler une pensée en s'assurant que cette reformulation est exacte.
Les questions permettent de montrer l'évolution du raisonnement, de prendre des risques à l'oral pour exposer son point de vue, de savoir écouter et d'entrer dans le raisonnement des autres pour mieux les comprendre.
L'enfant apprend à argumenter en étant sollicité pour justifier ce qu'il affirme.
Tous les enfants ne prennent pas la parole, cependant, ils ne sont pas passifs pour autant et s'expriment par écrit dans un bilan de séance non évalué. De nombreuses réflexions naissent lors de ce travail d'écriture.
Lorsque j'ai demandé à mes élèves, à la fin de la première DVP qu'ils n'avaient jamais pratiquée, ce qu'ils ressentaient, les réponses ont été celles-ci :
« C'est bien de dire ce qu'on pense, il y a des bonnes idées et de moins intéressantes. On est tous entendus, écoutés ».
« J'ai trouvé ça bien, mais ce qui m'a plu, c'est de pouvoir m'exprimer. La philo laisse aux enfants la liberté de s'exprimer ».
« J'ai beaucoup aimé le débat philo, j'ai pu donner mon avis, même si les autres n'étaient pas d'accord. En plus, j'ai appris un peu mieux ce que veut dire la tolérance ».
« Pratiquement tout le monde a participé, et on a tous appris quelque chose ».
« C'est une bonne manière de s'exprimer, et ça aide à mieux connaître nos amis et leur cœur. »
« ça m'a apporté des choses que je ne savais pas sur mes camarades, je les vois différemment ».
« On apprend à ne pas se moquer des autres et à ne pas répondre par la violence ».
« Ça m'a fait réfléchir et j'ai écouté les autres. Je m'aperçois que tout le monde ne pense pas comme moi et je vois comment mes copains réfléchissent ».
En fin d'année, les scénettes ont été théâtralisées et entrecoupées de lectures de pensées philosophiques. Les parents ont été surpris de constater à quel point leurs enfants pouvaient argumenter de façon positive et ils ont bien compris l'importance que leur progéniture donnait à l'éducation familiale et au dialogue ».

B) Verbatim à visée éthique

Mensonge et vérité
- Vaut-il mieux mentir ou dire la vérité ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients ?
- Imaginez une société où tout le monde mentirait, racontez ce qui se passerait…

Lors de ce débat, les enfants ont évoqué les mensonges de politesse, de courtoisie, de crainte, d'amusement...
Le mensonge n'était plus un sujet tabou. Les enfants étaient très attachés à la vérité de la part de l'adulte qu'ils considèrent comme un exemple.

« Dire la vérité c'est mieux car si on ment et que ça se sait on se fera punir.
Mentir n'est pas courageux.

La majorité de la classe pense qu'il faut dire la vérité.
Si on ment quand on est petit, on ne se rend pas compte des conséquences.
Dire la vérité c'est courageux parce que je surmonte ma peur.
C'est dur de dire la vérité parce que tu sais que tu vas te faire punir.
Si je fais une bêtise, je ne dis pas la vérité car je vais me faire disputer.
Pour sauver un de tes amis, tu peux mentir pour le protéger.
Mentir est utile pour ne pas faire de peine aux amis si on n'aime pas ce que son ami fait ou aime.
On ment si on dit qu'on aime les mêmes choses que ses amis alors qu'en fait c'est faux.
On peut aussi ne pas aimer un plat et pour ne pas vexer celui qui l'a cuisiné lui dire que c'est bon.
Si tout le monde mentait il y aurait des rumeurs idiotes, ce serait bizarre.
On ne saurait plus qui croire.
Quand on dit la vérité on n'est pas forcément puni car nos parents comprennent les bêtises et si on se fait gronder, on passe un mauvais moment et après on n'y pense plus. Les parents puniront moins si on dit la vérité car ils savent que nous regrettons.
Si on ne se fait pas prendre on peut être mal à l'aise, ça reste dans la tête. On peut avoir des regrets si quelqu'un se fait punir à notre place ».

C) Verbatim à visée citoyenne

Jeux de main, jeux de vilain
Après avoir lu la scénette, les questions posées ont été celles -ci :
- Que faire quand on m'insulte ou qu'on me bouscule ?
- Dois-je répondre à la violence par la violence ?
- Quand je suis violent, est-ce que cela résout mon problème ?

« La violence ne résout pas les problèmes, mais on peut devenir violent car c'est plus fort que nous quand on est énervé.
Si quelqu'un te met un coup de poing dans le nez, tu te défends.
Si on se bat c'est sans fin et en plus on se fait mal.
On ne résout pas le problème.
Dès fois c'est verbal et ça fait tout aussi mal.
Si on tape c'est la loi du plus fort et on peut conclure que ce n'est pas civilisé de se taper.
Quand on dit des méchancetés ou qu'on te frappe, tu ne le dis pas, c'est ton problème.
Insulter l'autre c'est choquant.
Si on te dit des mots qui font mal, tu perds confiance en toi.
Dire des méchancetés c'est moins grave, on n'est pas blessé. Les coups, on en meurt.
Les méchancetés peuvent tuer, ça fait si mal que certaines personnes peuvent perdre confiance.
Taper ça blesse extérieurement, les insultes intérieurement, on se sent mal après. Si on insulte en texto c'est lâche et hypocrite.
Il y a des punitions qui méritent d'être données.
Celui qui se défend ne mérite pas d'être puni, c'est injuste.
C'est injuste si on n'a rien fait et qu'il y a une erreur dans la punition.
Il y a des punitions injustes, deux filles se bagarraient, j'étais à côté et je me suis fait punir pour rien.
Oui mais c'est pas tous les jours, on a besoin des surveillantes pour nous protéger car il y a des bagarreurs qui sont toujours innocents.

Il y a des punitions qu'on mérite et d'autres non. Si je ne range pas ma chambre c'est une punition inutile.
Si j'ai une punition, on la double à la maison.
Si on est violent, il faut des punitions car on doit apprendre à se contrôler.
Des fois on fait des bêtises pour rire, on fait semblant de se bagarrer pour jouer et c'est dur d'être puni.
C'est un bon moyen pour faire comprendre que l'action n'est pas à refaire. Elle me sert à progresser car si on recommence, ce sera de pire en pire.

III) L'enseignement moral et civique n'altère-t-il pas l'extension et la portée philosophique de la pratique de la DVP ?

A) L'EMC ne rétrécit-il pas l'extension de la réflexion philosophique dans les DVP ?

On pourrait penser que les objectifs spécifiquement *éthiques et politiques* de l'EMC rétrécissent le champ d'exploration par la DVP des concepts et questions philosophiques, par exemple en matière *métaphysique, épistémologiques et esthétiques*, autres champs ou domaines fondamentaux de la philosophie. Mais c'est avoir une conception bien cloisonnée de ces champs ! Comment aborder la question de la responsabilité éthique ou juridique sans s'interroger sur la question *métaphysique* de la liberté et du déterminisme ? Comment approcher la question de la laïcité sans réfléchir sur la distinction conceptuelle entre croire et savoir, qui renvoie à la question *épistémologique* des registres de croyance ou des régimes de vérité ? Comment évoquer aussi la question de la religion, de la croyance en D(d)ieu, cet objet/sujet étant éminemment *métaphysique* d'un point de vue philosophique ? La question « des valeurs et des normes », sur laquelle on demande dans le programme de discuter, dépasse par ailleurs celle du bien et du juste, et appelle les concepts de vrai et de beau etc. Les notions philosophiques se trament dans leur intercompréhension en réseaux conceptuels complexes, et les questions en appellent d'autres : philosopher n'est pas dresser des murs, mais franchir des frontières. Ne se rétrécit philosophiquement dans l'exploration des questions de l'EMC que celui qui se donne à lui-même des limites dans la réflexion…

B) L'EMC n'émousse-t-il pas la liberté et l'autonomisation de la pensée possibles par des DVP ?

Objection plus fondamentale : il n'est pas certain que la pratique de la DVP en « enseignement moral et civique » s'inscrive automatiquement dans l'apprentissage du philosopher comme autonomisation d'une pensée. Car il y a de prime abord une *injonction paradoxale* dans le programme. On précise en effet d'une part : « Cet enseignement a pour objet de *transmettre et* de *faire partager les valeurs de la République* » ; « Les enseignants et les personnels d'éducation sont… *tenus de promouvoir ces valeurs* dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire » ; « Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations ». Et d'autre part il est bien précisé que cet enseignement est « *loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements* », il « n'est *ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs* ».

Il y a là un *défi pédagogique* : comment transmettre des valeurs (précisément les valeurs de la République), mais sans les imposer arbitrairement ? Il ne s'agit pas seulement d'informer (comme ce qui est permis/interdit par la loi, que nul n'est censé ignorer), mais de *faire partager* des valeurs. En les faisant *aimer* ? Mais l'amour n'est précisément pas un devoir, le désir ne se fait commandement d'aimer son prochain qu'en religion (mais quid dans un Etat laïque ?). Reste peut-être à *les faire vivre* (que « les élèves *éprouvent la valeur et le sens* de

cet enseignement »), en escomptant que cette expérience les rende désirables… ou/et reconnues comme « justes », d'un point de *vue raisonnable ou/et rationnel* (ex : il est juste que quelqu'un intervienne maintenant en priorité s'il n'est pas intervenu jusque-là dans la discussion).

On saisit bien cette ambiguïté de la transmission des valeurs lorsque l'on aborde des « questions socialement vives » (ex : religion, sexualité, politique). Certains enseignants ne supportent pas des propos (sexistes, homophobes, racistes…) qui les choquent. Ils reprennent alors les élèves, leur disent que ces propos son interdits par la loi ! Réactions apparemment légitimes pour qui est vigilant sur le respect de certaines valeurs… Mais cette attitude impositive voire punitive de « moralisation », ne favorise pas d'un point de vue philosophique la réflexion, la reprise sereine des préjugés par leur interrogation et mise en discussion critique… Car en philosophie, tout est discutable… même les valeurs de la République (ex : on peut être philosophiquement nietszchéen, et non démocrate !). Il faut donc assumer une tension possible entre les objectifs de l'EMC et la finalité de la philosophie, qui prône la liberté totale de la pensée, et non une idéologie particulière, fut-elle démocratique... Le gros avantage cependant en démocratie, c'est que quand on n'est pas d'accord, on peut le dire…

La pratique de la DVP en « enseignement moral et civique » ne peut donc s'inscrire pleinement dans l'apprentissage du philosopher que si l'exercice du jugement moral est véritablement un *apprentissage du jugement*, c'est-à dire une réflexion critique, ici sur des notions, des distinctions et des questions de nature éthique et politique, et non une *conformisation morale à base d'injonctions.*
En ce sens, ce dispositif peut participer à une reconfiguration de cet enseignement, qui doit passer *d'un paradigme transmissif-impositif-punitif traditionnel à un paradigme discussionnel-réflexif* qui nous semble mieux adapté à une démocratie pluraliste qui échappe au dogmatisme, tout en maintenant des exigences intellectuelles rationnelles d'universalisation pour échapper au relativisme.
La formation des enseignants est alors cruciale, pour comprendre les tenants et aboutissants, les objectifs et le fonctionnement d'une DVP, en travailler théoriquement et pratiquement la double visée démocratique-citoyenne et philosophique-éthique, et enfin s'entraîner au *passage d'une posture normalisatrice à une posture co-réflexive.*

Bibliographie

- Aristote (1994), *L'éthique à Nicomaque* (Sld de Tricot J.), Vrin, Paris.
- Chirouter E. (2016), *Ateliers de philosophie en classe à partir d'albums jeunesse,* Hachette, Paris.

-Habermas J. (2003), *L'éthique de la discussion et la question de la vérité*, Grasset.

- Kant (2011) *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Vrin, Paris.
- Lévine J. et al (2015), *L'enfant philosophe, avenir de l'humanité*, ESF.

- Ogien R.(2012), *L'influence des croissants chauds sur la bonté humaine*, Le livre de poche, Paris.
- Ricoeur P. (1998) *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Paris.

- Stuart Mill (2017), *L'utilitarisme,* Champs – Flammarion, Paris.

- Tozzi M. (2014), *La morale, ça se discute*, A. Michel, Paris.

- Tozzi M. (2017), *Prévenir la violence par la discussion philosophique,* Yapaka, Ministère belge de la Santé, 2017. Gratuitement téléchargeable sur:

http://www.yapaka.be/livre/livre-prevenir-la-violence-par-la-discussion-a-visee-philosophique

Abstract :

In France, the ethics et civics program recommends the use of Philosophical Discussions, in order to reach to specific goals of that program. Firstly, it aims to develop the moral judgment of students, as it is possible to analyse the major moral concepts, to debate contradictorily ethics dilemmas, and to discover ethics values in the method itself. Secondly, it aims to lead a civic education, as it is possible to study the major concepts in political philosophy, the main crucial questions for citizens, and to develop the functions and rules that determine democratic behavior. Foremost, a philosophical discussion enables philosophical thinking in all its broadness, without falling in frequent pitfalls such as moralisation or standardization.

Keywords : Philosophical discussions, ethics and civics education, ethical dilemmas, democratic behavior.